

Faculté de l'éducation  
permanente

Université   
de Montréal  
et du monde.

# Certificat en victimologie

Séance d'accueil

Faculté de l'éducation permanente

# Votre responsable de programme

**Isabelle Parent**

514 343-6111 # 15318

[vio-responsable@fep.umontreal.ca](mailto:vio-responsable@fep.umontreal.ca)

À contacter pour les contenus des cours, les chargé.e.s de cours, le cheminement de vos études et la victimologie en général.

# Personnes à contacter

- Lynda Lalonde, TGDE (technicienne à la gestion des dossiers étudiants)
  - ☎ (514) 343-6111 #2912
  - ✉ [vio-tgde@fep.umontreal.ca](mailto:vio-tgde@fep.umontreal.ca)

À contacter pour l'admission, les inscriptions aux cours, les équivalences, votre dossier étudiant, votre diplomation.

- Josée Aganier, TCTB (technicienne en coordination du travail de bureau)
  - ☎ (514) 343-6111 #2023
  - ✉ [vio-secr@fep.umontreal.ca](mailto:vio-secr@fep.umontreal.ca)

À contacter pour d'éventuels accommodements, pour les absences aux évaluations ou un retard dans la remise d'un travail.

# À votre tour de vous présenter...

- Pourquoi vous inscrire au programme de victimologie?
- Quels sont vos expériences professionnelles et/ou parcours académique?
- Quels sont vos objectifs, vos attentes et visées face au certificat?

# Conseils divers

## Formulaires sur le Centre étudiant = demandes officielles

Contactez-nous pour des conseils en tout genre

## Assurez-vous de vous adresser à la bonne personne

Indiquez toujours votre matricule sur les courriels

## Demandez votre carte [étudiante en ligne](#)

Activez votre adresse institutionnelle: [prenom.nom@umontreal.ca](mailto:prenom.nom@umontreal.ca)

# La victimologie

L'étude scientifique des victimes et des victimisations attribuables à des actes criminels ou des violations des droits de la personne, ce qui se passe après la victimisation du point de vue de la personne victime et des institutions dans lesquelles évoluent.

Une pluralité d'expertises: criminologie, sociologie, droit, psychologie, anthropologie, service social, sexologie, psychoéducation, etc.



# La victimologie s'intéresse à ces questions:

- Quel est le profil des personnes touchées par la victimisation?
- De quoi souffrent ces personnes à la suite d'une victimisation?
- C'est quoi un trouble du stress post-traumatique?
- Quels sont les ressources et recours à leur disposition?
- Quels sont leurs droits?
- Comment sont-elles indemnisées?
- Comment prévenir de nouvelles souffrances?
- Comment intervenir auprès des personnes victimes?
- Comment organiser le déploiement de l'ensemble des ressources de la société pour la personne victime (juridiques, cliniques, sociocommunautaires, économiques, assurantielles, etc.)?



# Bref historique de la victimologie

- La victimologie est enseignée à l'Université de Montréal depuis 50 ans, principalement dans le cadre des programmes de criminologie.
- La victime était, auparavant, oubliée de la justice et de la société.
- À partir des années 2000, de nouveaux intérêts politiques et des investissements dans la recherche en victimologie permettent d'accroître l'intérêt et le nombre d'études dans le domaine.
- La victimologie devient un domaine d'études au sens propre.
- En automne 2012, le programme actuel, unique au Canada, est lancé au sein de l'Université de Montréal.

# Certificat en victimologie

# À qui s'adresse le programme de victimologie?

À qui s'adresse ce programme?

- Toute personne qui **intervient déjà ou qui est appelée à intervenir auprès des victimes d'actes criminels**, qu'elle œuvre dans le réseau de la santé et des services sociaux, communautaires, de l'éducation ou de la justice.
- Toute personne **intéressée à l'étude du phénomène de la violence** et de ses impacts, à acquérir des connaissances en victimologie et à développer des habiletés à intervenir auprès des victimes.

# Présentation du programme

## Chargés de cours:

Les chargés de cours proviennent tous d'une pratique terrain, du secteur de l'intervention, de la recherche ou de l'enseignement. Tous sont détenteurs d'une maîtrise ou d'un doctorat dans un domaine pertinent qui les rend experts de la matière enseignée.

## Objectifs

- **Acquérir des connaissances** relatives au phénomène de la victimisation criminelle, à la fois dans sa genèse, son déroulement et ses conséquences;
- **Identifier les ressources** et les enjeux de l'intervention, de la prise en charge de la victime d'un acte criminel jusqu'au terme du processus de réparation;
- **Concevoir une intervention** appropriée en fonction des caractéristiques des victimes, du type de violence exercée à leur endroit et de toute autre variable pertinente;
- **Analyser différentes formes de violence** et de saisir leurs liens avec certains problèmes de société;
- **Intégrer l'approche multidisciplinaire** dans l'analyse victimologique.

# Une structure incluant un vaste choix de cours

## Bloc A: 3 cours obligatoires

CRI1730G Victimologie

VIO2017 Victimes et institutions juridiques

CRI2301G Évaluation et intervention auprès des victimes

Bloc B: Formes et contextes de victimisation: minimum 2 cours

Bloc C: Intervention: minimum 2 cours

Bloc D: Connaissances connexes: option

+ la possibilité  
de faire  
1 cours  
au choix

# Cheminement

## Un certificat très souple:

/ 30 crédits = 10 cours à faire en 4 années, max.

À vous de choisir où, quand et combien de cours vous suivrez par trimestre:

/ Temps plein (4 ou +/trimestre)

/ Temps partiel (- de 4 /trimestre)

/ **Les cours à distance sont suivis de la lettre « D » ou « Z »**

/ Possibilité de faire le Certificat en victimologie à Montréal, Laval, Brossard, En ligne, ou une combinaison des trois

# Cheminement typique

## 1<sup>e</sup> trimestre

- **CRI1730G – Victimologie**
- VIO1000 – L'intervenant en contexte de violence
- CRI1200G – La méthodologie en criminologie
- VIO2009 – Violence familiale et conjugale et/ou VIO2012 – Victimisation sexuelle et/ou VIO2011 – Violence et harcèlement au travail et/ou VIO2040 – Violence et rapports interculturels
- **VIO2017 – Victimes et institutions juridiques**

## 2<sup>e</sup> trimestre

- **CRI2301G – Évaluation et intervention auprès des victimes**
- VIO3020 – Profils vulnérables
- VIO2015 – Résolution de conflits
- VIO2009 – Violence familiale et conjugale et/ou VIO2012 – Victimisation sexuelle et/ou VIO2011 – Violence et harcèlement au travail et/ou VIO2040 – Violence et rapports interculturels
- VIO2016 – Intervention en contexte traumatique

*En général, les cours **CRI1730G**, **VIO2009**, **VIO2012** et **VIO2015** sont offerts au trimestre d'été.*

Lundi 13 janv. - 28 avr. (férié : 21 avr.)	Mardi 14 janv. - 29 avr.	Mercredi 8 janv. - 23 avr.	Jeudi 9 janv. - 24 avr.	Vendredi 10 janv. - 25 avr. (férié : 18 avr.)	Samedi Dimanche (fériés : 19 avr.-20 avr.)
<b>CAMPUS MONTRÉAL</b>					
<b>CRI2301G-A</b> <i>Évaluation et intervention auprès des victimes</i> 18h30 à 21h30	<b>VIO2012-A</b> <i>Victimisation sexuelle</i> 18h30 à 21h30  <b>VIO3020-A</b> <i>Profils vulnérables</i> 18h30 à 21h30	<b>VIO2016-A</b> <i>Intervention en contexte traumatique</i> 18h30 à 21h30	<b>CRI1730G-A</b> <i>Victimologie</i> 18h30 à 21h30		
<b>CAMPUS LAVAL</b>					
	<b>VIO2017-B</b> <i>Victimes et institutions juridiques</i> 08h30 à 11h30			<b>CRI1730G-B</b> <i>Victimologie</i> 12h30 à 15h30	
<b>CAMPUS BROSSARD</b>					
<b>VIO2009-C</b> <i>Violence familiale et conjugale</i> 08h30 à 11h30					<b>VIO2015-C</b> <i>Résolution de conf.</i> 08h30 à 17h00
<b>COURS EN LIGNE</b>					
<b>VIO2040-Z</b> <i>Violence et rapports interculturels</i> 12h30 à 15h30  <b>VIO2011D-D</b> <i>Violence et harcèlement au travail</i> 15h30 à 18h30  <b>CRI1730G-D</b> <i>Victimologie</i> 18h30 à 21h30	<b>VIO2017-D</b> <i>Victimes et institutions juridiques</i> 15h30 à 18h30  <b>VIO2015-Z</b> <i>Résolution de conflits</i> 12h30 à 15h30	<b>VIO3020D-D</b> <i>Profils vulnérables</i> 12h30 à 15h30  <b>VIO2009D-D</b> <i>Violence familiale et conjugale</i> 15h30 à 18h30	<b>VIO1000-Z</b> <i>Intervenant en contexte de violence</i> 12h30 à 15h30  <b>VIO2012D-D</b> <i>Victimisation sexuelle</i> 15h30 à 18h30	<b>CRI2301G-D</b> <i>Évaluation et intervention auprès des victimes</i> 12h30 à 15h30  <b>VIO2016D-D</b> <i>Intervention en contexte traumatique</i> 15h30 à 18h30	



# Un cours universitaire, c'est:

- / 45 h d'activités d'enseignement en classe ou en ligne
- / 90 h de travail personnel
- / 3 h par semaine de cours, sur 15 semaines (généralement)
- / 3 crédits
- / Une « durée de vie » de 10 ans
- / 3 niveaux: sigles 1000, 2000, 3000



# Évaluations

*Le règlement des études première cycle impose au moins 2 évaluations pour les cours de 3 crédits*

Mais il y a souvent 3 évaluations:

- / Examen intra
- / Travail de session (parfois en équipe)
- / Examen final

**NB: Le nombre et la nature des évaluations ne sont pas négociables**

# Baccalauréat par cumul de certificats; n'importe quels programmes, dont:

- / Criminologie
- / Victimologie
- / Enquête et renseignement
- / Dépendances
- / Santé mentale (expérience ou 60 crédits)
- / Sexualité
- / Intervention auprès des jeunes (expérience)
- / Droit (60 crédits)
- / Gestion appliquée à la police et à la sécurité
- / Études individualisées
- / Psychoéducation
- / Action communautaire
- / Etc...



*Règles dans l'obtention du baccalauréat par cumul*  
<http://fep.umontreal.ca/formations/baccalaureat-par-cumul>

# **BACCAP: Baccalauréat par cumul avec appellation**

## **2 BACCAP:**

**/ Études du phénomène criminel**

**/ Fondements et pratiques en sciences sociales et santé**

**<http://fas.umontreal.ca/etudes/baccalaureats-majeures-mineures/combinaisons-possibles-au-baccalaureat/>**

# BACCAP en Études du phénomène criminel

Majeure en criminologie

OU

Certificat en criminologie

+

Certificat en victimologie

+

## Un autre Certificat ou Mineure parmi:

Santé mentale

Intervention en dépendances

Intervention psychoéducative

Intervention auprès des jeunes

Sexualité

Enquête et renseignement

Sociologie

Gestion appliquée à la police et à la sécurité

Science politique

Sciences économiques

Études autochtones

Études féministes

Analyse de la sécurité de l'information et des systèmes

Cyber enquête/Cyber fraude /Cyber sécurité

En Bleu:  
programmes  
d'intervention  
psychosociales  
+ intervention

# BACCAP en Études du phénomène criminel

## CONDITIONS D'OBTENTION

- / Respecter les exigences des divers programmes;
  
- / Avoir suivi et réussi:
  - / CRI1200G La méthodologie en criminologie
  - / CRI1600G Initiation aux méthodes quantitatives
  - / CRI2410G Pénologie
  - / CRI3401G Études du phénomène criminel
  
- / Moins de 10 ans entre la fin du 1<sup>er</sup> programme et la fin du dernier.

# Les milieux de travail en victimologie

- Centres d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels
- Centres d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel
- Centres jeunesse
- CIUSSS-CISSS
- Maisons d'hébergement
- Organismes de Justice Alternative du Québec / Centres Équijustice
- Tribunaux
- De nombreux organismes communautaires
- Très utile pour les policiers, travailleurs sociaux, psychologues, enseignants, intervenants auprès des jeunes, des toxicomanes, itinérants, en milieu multiethnique, personnes âgées...

# Les milieux de travail en victimologie

Certains postes demandent, par la nature des actes que les personnes sont appelées à y poser, d'être membre de ces ordres professionnels:

- Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ)

[http://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Ordres\\_professionnels/travailleur\\_social.pdf](http://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Ordres_professionnels/travailleur_social.pdf)

- Ordre professionnel des criminologues du Québec (OPCQ)

[http://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Ordres\\_professionnels/criminologues.pdf](http://www.opq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Ordres_professionnels/criminologues.pdf)



# Autres informations importantes



# Règlement des études de premier cycle

## / **Modification d'inscription (annulation sans frais)**

L'étudiant peut modifier son choix de cours avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours. Le relevé de notes ne fait aucune mention d'une modification d'inscription.

## / **Abandon d'un cours (abandon avec frais)**

L'étudiant qui désire abandonner un cours alors que le délai de modification de l'inscription est écoulé, doit présenter une demande écrite au plus tard avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours. La mention ABA apparaîtra au relevé de notes

# Équivalence, transfert, substitution

- / Si jugé pertinent par la responsable
- / Si suivi il y a moins de dix ans
- / Et si réussi avec une note de C et plus

Envoyez vos demandes par le biais:

- / CHE\_Transfert
- / CHE\_Équivalence\_exemption



# Absence ou retard à une évaluation

En cas d'absence à une évaluation, la note F est attribuée à l'étudiant, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès de l'autorité compétente

En cas de retard dans la remise d'un travail, des pénalités seront appliquées à moins que ce retard ne soit justifié.

**En cas d'absence ou de retard motivé à une évaluation, faites une demande d'examen différé ou de délais par le biais des formulaires suivants:**

- **CHE\_Absence\_Évaluation**
- **CHE\_Délai\_remise\_travail**

# / Probation

## Art. 14.3 a i)

L'étudiant dont la moyenne cumulative, annuelle ou par segment, est égale ou supérieure à 1,7 et inférieure à 2,0 est mis en probation. (entre C- et C)

# / Exclusion

## Art. 16.1

L'étudiant est exclu du programme dans les cas suivants :

- Échec à la reprise d'un cours
- Moyenne inférieure à 1,7 (moins de C-)

# Échelle de notation

Points (note en %)	Lettre	Points	Qualificatif
89,5-100	A+	4,3	excellent
84,5-89,4	A	4,0	
79,5-84,4	A-	3,7	
76,5-79,4	B+	3,3	très bon
72,5-76,4	B	3,0	
69,5-72,4	B-	2,7	
64,5-69,4	C+	2,3	bon
59,5-64,4	C	2,0*	
56,5-59,4	C-	1,7	
53,5-56,4	D+	1,3	passable
49,5-53,4	D	1,0**	
34,5-49,4	E	0,5	faible – échec
0-34,4	F	0,0	nul – échec
	(S)	sans valeur numérique	succès
	(E)	sans valeur numérique	échec

\* note de passage dans un programme  
 \*\* note de passage dans un cours

3,5: min. pour  
M.Sc. Crimino

2,7: min. pour études  
supérieures

2,0: note de  
passage Programme

1,0: Note de passage  
Cours

# Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

## Inscription au SESH

- / Si vous êtes nouveau et que vous n'avez jamais utilisé le service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH), vous devez remplir et soumettre le [Formulaire d'inscription au SESH](#).
- / Une fois que vous aurez obtenu un plan d'intervention, le faire parvenir à vos chargés de cours et ajouter [esh@fep.umontreal.ca](mailto:esh@fep.umontreal.ca) en copie conforme

# Attention au plagiat

- / [Université de Montréal - Intégrité fraude et plagiat](#)
- / Nul ne peut ignorer la Loi
- / C'est bien vu de reprendre les idées des autres... si elles sont bien citées!
- / Attention aussi à vos coéquipiers !
- / Faites le quiz ! <https://integrite.umontreal.ca/outils/quiz-generaux/>





# Calendrier facultaire

<http://fep.umontreal.ca/a-propos/calendrier/>



# Métier d'étudiant

**Comment développer vos méthodes d'étude et vos habiletés d'apprentissage**

<http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/accueil.htm>

**Comment citer correctement vos sources**

<http://www.integrite.umontreal.ca/pratiques/sources.html>

**Comment présenter un travail**

<http://fep.umontreal.ca/documents/pdf/guidepresentation.pdf>

**Perfectionnement et autres activités**

<http://www.sae.umontreal.ca/accueil/index.htm>

<http://www.cce.umontreal.ca>

<http://www.bib.umontreal.ca>



# Services offerts à la FEP



## Soutien à la persévérance

Service personnalisé et confidentiel destiné aux étudiants vivant une situation qui compromet la poursuite de leurs études.

M. Pierre Cantin, c.o., Conseiller à la persévérance aux études.

514 343-7443

[Pierre.Cantin.1@umontreal.ca](mailto:Pierre.Cantin.1@umontreal.ca)

## Soutien à la réussite

Service personnalisé et confidentiel permettant aux étudiants de maximiser les apprentissages déjà réalisés et d'assurer l'atteinte de leurs objectifs de formation.

Sabrina Desmarattes, Conseillère à la réussite étudiante.

514 343-6111, poste 20723

[reussite@fep.umontreal.ca](mailto:reussite@fep.umontreal.ca)

# Service de reconnaissance des acquis expérimentiels

## / Principe de base de la reconnaissance

- / La reconnaissance des acquis peut se définir comme « l'acte par lequel une autorité (une institution d'enseignement, une corporation professionnelle, un employeur, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) atteste qu'une personne a acquis les connaissances, habiletés ou compétences requises par un programme de formation ou une fonction de travail ».
- / Le principe de base s'énonce ainsi : on peut faire des apprentissages valables et significatifs en dehors du système scolaire aussi bien qu'à l'intérieur de ce dernier. Ce qui importe, ce ne sont pas les lieux, les circonstances ou les méthodes de formation, mais ce qui a été effectivement appris.

## / À qui ce service s'adresse-t-il?

- / À tout étudiant admis dans un programme de la FEP :
- / jugeant posséder les expériences professionnelles, les formations suffisantes et pouvant en faire la démonstration
- / capable de fournir des preuves de ses réalisations

## / Quels sont les principaux avantages de recourir à ce service?

- 1/ Accélérer sa formation universitaire en obtenant des exemptions de cours dans un certificat de la FEP
- 2/ Bénéficier d'une économie importante de temps et d'énergie
- 3/ Obtenir une aide personnalisée pour monter son dossier de reconnaissance

# Liens victimologiques

- [C.A.L.A.C.S.](#)
- [CAVAC](#)
- [Criminologie.com](#)
- [Droits des victimes](#)
- [Plaidoyer victimes](#)
- [SOS violence conjugale](#)



# Pour consulter cette présentation

Visitez le site web du Certificat en victimologie :  
[fep.umontreal.ca/victimologie](http://fep.umontreal.ca/victimologie)

Et surtout...

**Bienvenue en victimologie !**

